

COMMUNIQUÉ**Sous embargo jusqu'au 22 octobre 10h****Un nouveau lien entre le fleuve et le sommet de la falaise : la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures inaugure le parc de la Falaise**

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 22 octobre 2026 — La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est heureuse d'annoncer l'inauguration officielle du parc de la Falaise, un projet structurant de 1,5 M\$ qui permet désormais de relier de façon sécuritaire le sommet de la falaise aux abords du fleuve Saint-Laurent grâce à un spectaculaire escalier aménagé à flanc de falaise.

Réalisé avec l'appui financier de 112 000\$ du gouvernement du Québec et de 56 100\$ de la Communauté métropolitaine de Québec dans le cadre de la Trame verte et bleue métropolitaine (phase 2), le projet contribue au développement des milieux naturels tout en favorisant les déplacements actifs.

Un site naturel d'exception accessible à tous

L'aménagement du parc de la Falaise avait pour objectif de bonifier l'expérience des usagers tout en préservant les caractéristiques naturelles du site. Les citoyens peuvent désormais profiter :

- d'un escalier sécurisé aménagé à flanc de falaise;
- d'un lien pédestre reliant le chemin du Roy au sommet de la falaise;
- d'un belvédère offrant des points de vue remarquables sur le fleuve Saint-Laurent;
- d'un espace de détente doté de mobilier urbain;
- d'un aménagement mettant en valeur le paysage et l'environnement naturel.

Ce nouveau parcours améliore l'accessibilité entre deux secteurs emblématiques du territoire tout en favorisant la marche, la randonnée et la découverte de l'environnement naturel.

Un défi d'ingénierie et d'intégration au milieu naturel

La réalisation de ce projet a représenté un défi important en raison de la topographie escarpée du site, des exigences élevées en matière de sécurité et de la nécessité de protéger les milieux naturels environnants.

Une planification rigoureuse et le recours à des expertises spécialisées ont permis de concevoir des infrastructures s'intégrant harmonieusement au paysage tout en assurant la sécurité des utilisateurs.

Un projet réalisé sur plusieurs années

La concrétisation du parc de la Falaise est le fruit d'un travail amorcé en 2024 avec les étapes de planification et les analyses techniques nécessaires à sa réalisation.

Parallèlement, plusieurs interventions préparatoires ont été effectuées au parc des Hauts-Fonds, notamment la restauration des passerelles existantes, la protection de la rive du fleuve par enrochement ainsi que l'ajout d'une plateforme d'observation. Certaines de ces améliorations ont été réalisées avec la collaboration de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel.

Les travaux principaux se sont poursuivis en 2025 avec l'aménagement du lien pédestre et la construction de l'escalier reliant les deux niveaux du site, avant de culminer par l'inauguration de l'installation en 2026.

« Le parc de la Falaise permet désormais de relier les quartiers résidentiels du haut de la falaise, où vivent plusieurs milliers de citoyens, au parc des Hauts-Fonds, en bordure du fleuve Saint-Laurent. Ce nouvel accès constitue une amélioration concrète de notre réseau récréatif une nouvelle façon de profiter de du territoire. C'est un investissement durable qui allie qualité de vie, accessibilité et mise en valeur de notre patrimoine naturel. » - M. Sylvain Juneau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures

Un nouvel attrait pour la communauté

Avec le parc de la Falaise, Saint-Augustin-de-Desmaures bonifie son réseau d'espaces verts et d'infrastructures récréatives tout en mettant en valeur l'un des paysages les plus remarquables de son territoire. Ce nouveau lieu invite les citoyens à découvrir ou redécouvrir la beauté du fleuve Saint-Laurent et des milieux naturels qui l'entourent.

« En reliant le parc de la Falaise au parc des Hauts-Fonds, ce projet s'inscrit pleinement dans la vision de la Trame verte et bleue et constitue un ajout important au réseau de milieux naturels du territoire. » - M. Daniel Saindon, élu responsable de la Trame verte et bleue à la Communauté métropolitaine de Québec

Source :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

communications@vsad.ca